



Travaux à Givors : limiter les crues à la Cité du Garon

Dans le cadre des travaux de protection contre les crues, le Contrat de rivière du Garon (pilote par le SMAGGA) poursuit son programme d'aménagements sur la commune de Givors.



Un muret de 700 m de long et de 1,80 m de haut devrait protéger les riverains des crues du Garon.

Après la démolition d'un pont ferroviaire désaffecté en 2007, c'est au tour des habitants de la Cité du Garon de suivre le ballet des pelles mécaniques.

Inondés lors des crues de 2003 et 2005, les riverains attendaient impatiemment les premiers coups de pioche. C'est chose faite depuis fin juin 2008. La construction de murets et de protections de berges par enrochements a débuté avec un peu de retard. Gonflé par les précipitations, le débit du Garon ne permettait pas aux engins de travailler dans de bonnes conditions. Programmée à l'automne 2008, la fin du chantier sera sans doute reportée de plusieurs semaines.

De l'aval vers l'amont

Ces travaux font partie de la première tranche d'aménagements hydrauliques de protection contre les crues. Pour garantir un maximum de sécurité pendant les phases de réalisation qui s'étaleront sur plusieurs années, il est indispensable de procéder de l'aval vers l'amont du bassin versant. Voilà pourquoi aujourd'hui l'effort se concentre sur Givors.

Le risque zéro n'existe pas

Basées sur les résultats d'une étude commandée par le SMAGGA auprès d'un bureau spécialisé en hydraulique des cours d'eau, l'ensemble des solutions retenues, même si elles prennent en compte les données de la crue centennale de 2003, ne garantissent pas une protection totale. Il est important de

garder à l'esprit que le risque zéro n'existe pas. Même si, en milieu urbain, l'homme tente de façonner la nature selon ses intérêts, celle-ci reste imprévisible. La création de retenues sèches en amont des zones urbanisées est à l'étude. Elles permettront de diminuer le risque ; de le diminuer mais non de l'éliminer. ■

Combien ça coûte ?

575 000 € HT

Financement de cette opération :

- Communes du contrat de rivière du Garon : 46%
- Département : 29 %
- Etat : 25 %

Estimés à 2 100 000 €, les travaux de protection contre les crues s'échelonnent sur une période de quatre ans sur les communes de Brignais, Givors, Grigny et Montagny.

Rivières des Coteaux du Lyonnais

LE JOURNAL DU CONTRAT DE RIVIÈRE DU GARON



EDITO Solidarité

Il y a 29 ans, Michel Thiers occupait pour la première fois le poste de Président de notre syndicat. Fervent acteur de l'intercommunalité, il a su fédérer les élus locaux autour d'un projet basé sur l'identité du bassin versant du Garon.

Aujourd'hui, je lui rends hommage, ainsi qu'aux équipes successives, ayant œuvré à la cause commune.

En acceptant de me confier la présidence, les délégués des 27 communes du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon (SMAGGA) ont souhaité poursuivre ce travail commun.

Cette solidarité est un signe fort. Que ce soit pour préserver les biens et les personnes des crues ou protéger les milieux aquatiques de la pollution, il est primordial de voir au-delà du pas de sa porte. Les limites de la nature sont différentes des frontières tracées par la main de l'homme. Elevons notre réflexion, dépassons le cap de nos communes - qu'elles soient situées en amont ou en aval - pour penser à l'échelle de notre bassin versant et garder notre esprit de solidarité.

Paul Minssieux
Président du SMAGGA

Randonnée : à la découverte du territoire

Les délégués du SMAGGA ont tenu leur première assemblée générale le 13 mai 2008*. Aussitôt nommés, ils sont partis sur le terrain, pour une randonnée, présentant les actions menées. Suivez le guide !

En trois heures de marche, de Brignais centre jusqu'au fin fond de la Vallée en Barret, ils étaient une trentaine d'élus des 27 communes adhérentes au SMAGGA, au départ de la randonnée. "Ce genre de rendez-vous sur le terrain est idéal pour nous. C'est bien plus efficace qu'une réunion entre quatre murs", souligne une élue enthousiasmée par le circuit proposé.

Sensibiliser les jeunes générations

Mené par Paul Minssieux, Président du SMAGGA, le groupe s'est rapidement dirigé sur les berges du Garon. A la hauteur du Pont Vieux, les élus avaient rendez-vous avec les CM1 de l'école Albert Mouton de Saint-Genis-Laval, l'une des 68 classes bénéficiant cette année d'une animation financée par le SMAGGA auprès des enfants de cycle III. Bertrand Claudy, animateur au Mouvement National de Lutte pour l'Environnement leur a expliqué le déroulement

et l'objectif de l'animation : "munis de leurs épuisettes, les enfants pêchent et identifient des invertébrés. Ils découvrent sous un autre regard ce patrimoine familial et comprennent l'intérêt de protéger notre environnement".

A la pêche aux informations

Quelques kilomètres plus loin, la petite troupe fut intriguée par le bourdonnement émanant d'un compresseur, outil indispensable pour la réalisation d'une pêche électrique. Grâce à cette technique anesthésiante inoffensive, les techniciens de la Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ont inventorié les spécimens



pêchés dans la matinée : truites, chevesnes, vairons, goujons, loches, grenouilles... "Conserver des berges ombragées est indispensable. Cela permet de maintenir une eau fraîche, vitale pour la survie des poissons", soulignent les pêcheurs.

Garder des berges ombragées

Pour finir le circuit, un rendez-vous était organisé avec les brigades de rivière. Depuis leur première intervention en 2001, elles ont nettoyé, pour le compte des propriétaires riverains, 42 des 130 km de rivières et de ruisseaux du territoire. Cet entretien régulier permet de limiter la formation d'embâcles lors des crues. "La difficulté consiste à couper les arbres à risque tout en préservant un ombrage suffisant", explique Frédéric Margotat, technicien de rivière.

Enchantés de leur visite et des échanges menés avec les acteurs de la rivière, les élus ont plébiscité cette matinée découverte. Une deuxième édition est attendue. A suivre... ■

* voir page 3.

SOMMAIRE

- Préservons la truite p 2
- Elections p 3
- Travaux p 4



Les pêcheurs plébiscitent le SMAGGA

Pour aider les poissons à se maintenir dans nos rivières, le SMAGGA procède à des aménagements de berges. Zoom sur les dernières réalisations.

Il s'agit d'une petite dizaine de pêcheurs à s'être déplacés le 23 février dernier pour une visite des sites aménagés par le SMAGGA. Absent ce jour là, René Moreno, Président de l'AAPPMA, se fait le porte-parole de ses adhérents : "j'ai eu des échos très positifs" affirme-t-il. Maurice Crouzet, pêcheur à Brignais, de poursuivre en répondant aux questions du journaliste du Progrès : "j'ai été conquis par la philosophie du SMAGGA... ils aménagent en prenant vraiment en compte le côté écolo. Les crues de 2003 avaient ravagé le cours d'eau et il a fallu

aménager en conciliant les demandes des riverains dont les propriétés sont attenantes au Garon, et celles des pêcheurs".

Le SMAGGA réfléchit aujourd'hui à la mise en place de réserves de pêche sur des affluents situés en tête de bassin et abritant des populations de truites autochtones. De la même manière, sur certains parcours de pêche, il pourrait être convenu que les prises soient obligatoirement relâchées. Des dossiers que les pêcheurs ne manqueront pas de suivre à portée de moulinet. ■



SUR LE GARON

> à Thurins*

Réalisée en 2004 au niveau des terrains de tennis, cette protection de berges utilise les techniques de tressage de ramilles de saules et de plantations destinées à stabiliser le talus. Très dense, les racines des arbres offrent un refuge intéressant pour la faune aquatique.

> à Messimy*

Création d'un peigne (accumulation de branchages ligaturés de façon compacte) destiné à piéger les sables, alluvions et sédiments afin de reconstituer une berge érodée. La présence de bois morts au sein du peigne joue un rôle très positif sur la vie des macro invertébrés (petits mollusques, porte-bois...) qui trouvent ici une zone de refuge très prisée par la truite. Le site a été agrémenté de 3 zones de caches creuses en aval destinées à favoriser la présence et le maintien des poissons en général et de la truite en particulier.

> à Soucieu-en-Jarrest*

Cet aménagement piscicole mené lui aussi par la brigade de rivière, concerne la création d'une sous berge en pieux inertes et bois morts, juste à l'aval d'un radier provoqué par le déchaussement d'un arbre, aujourd'hui stabilisé dans le lit de la rivière. Cette technique vise également à favoriser le maintien du poisson sur des sites peu propices à la vie des salmonidés et à améliorer leur attractivité. A noter que le long de la berge, la clôture a été éloignée de la rivière et des enjambes rustiques ont été posés pour les pêcheurs.

SUR L'ARTILLA

> à Rontalon et Saint-Martin-en-Haut*

Depuis l'automne 2007, un vaste programme de nettoyage a été réalisé : abattage des arbres morts ou malades, rajeunissement et recherche d'une diversification des essences.

Pour favoriser la survie de la faune aquatique en étiage, des seuils en rondins prélevés sur place ont été créés. Les fosses situées à l'aval constituent d'excellentes zones d'oxygénation et de refuges.

*Toutes les techniques utilisées et leur mise en application découlent d'une part, du plan de gestion d'entretien et de restauration des berges réalisé en partenariat avec le Département du Rhône, d'autre part de l'étude piscicole du Garon et de ses affluents réalisée par la Fédération de Pêche du Rhône en 2006.



Quelques jours après leur élection, les 27 nouveaux délégués se sont immédiatement rendus sur le terrain pour prendre connaissance des dossiers en cours.

PRINCIPALES COMPÉTENCES DU SYNDICAT

> Animations et études

- structure porteuse du Contrat de Rivière du Garon
- actions de coordination et communication sur les rivières du bassin versant
- éducation à l'environnement
- réalisation d'études

> Hydrologique et hydraulique

- aménagement, entretien et restauration d'ouvrages
- protection contre les inondations
- mise en place d'un réseau de mesures hydrométriques et élaboration d'un système intercommunal d'alerte des crues

> Travaux sur les rivières et les ouvrages en rivière

- entretien et restauration du lit des berges
- gestion, restauration et aménagement des milieux aquatiques et piscicoles
- aménagements, entretien et restauration d'ouvrages hydrauliques

Elections : Paul Minssieux Président

Sous le signe des élections municipales l'année 2008 continue de faire parler les urnes. Maires et conseils municipaux en place, c'était au tour des syndicats intercommunaux de connaître le temps du vote.

Mardi 13 mai, les 27 nouveaux délégués des communes adhérentes au SMAGGA se réunissaient pour leur premier comité syndical. A l'ordre du jour, l'élection du nouvel exécutif a retenu toute l'attention des élus.

Après 29 années passées à la tête du syndicat, Michel Thiers, présidait l'assemblée pour la dernière fois. C'est avec une sincère émotion qu'il a retracé l'historique du syndicat, martelant à plusieurs reprises la recette gagnante qui fut son leitmotiv pendant toute la durée de son mandat : "la réussite et la dynamique du syndicat sont nées de la volonté des communes de réussir ensemble, main dans la main". Celui qui s'est dit à la disposition de la nouvelle équipe a ensuite laissé sa place au doyen d'âge pour la suite du protocole.

Paul Minssieux a présenté sa candidature à l'assemblée qui l'a élu à l'unanimité, avant de procéder au vote de 7 vice-présidents et d'un secrétaire (voir encadré). L'actuel maire de Brignais a aussitôt pris la parole et a chaleureusement remercié l'ancienne équipe pour le travail accompli, sans oublier de souligner au passage les compétences et les convictions de l'équipe des permanents du SMAGGA. ■



UNE ÉQUIPE DE 7 VICE-PRÉSIDENTS

1. **Christian Fromont**, (Rontalon) - technique
2. **Bernard Servanin**, (Messimy) - finances
3. **Alain Corbière**, (Orliénas)
relations avec les communes et Contrat de rivière
4. **Olivier Martel**, (Chaponost)
éducation à l'environnement
5. **Charles Jullian**, (Taluyers) - communication
6. **Daniel Delabre**, (Givors) - sécurité
7. **Jean-Louis Gergaud** (Montagny)
protection contre les crues

> **Gérard Granados** (Vourles) - secrétaire